

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2011/09/21/2011031471/justel>

Dossier numéro : 2011-09-21/01

Titre

21 SEPTEMBRE 2011. - Arrêté ministériel déterminant les modalités d'application de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2007 relatif à l'octroi de primes à la rénovation de l'habitat

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 02-02-2022 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 29-09-2011 page : 61286

Entrée en vigueur : 01-10-2011

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARR 2021-12-23/41, art. 4, 002; En vigueur : 31-12-2021>